

Président : François Baroin, maire de Troyes (Aube), président de la communauté d'agglomération Troyes Champagne Métropole

Rédaction-administration :

41, quai d'Orsay, 75343 Paris cedex 07.
Tél. 01 44 18 14 14. Fax 01 44 18 14 16.
www.amf.asso.fr

Site internet : www.mairesdefrance.com

Directeur de la publication :

Éric Verlhac.

RÉDACTION

Rédacteur en chef : Xavier Brivet.

Rédaction : Franck Lemarc, Ludovic Galtier, Aurélien Wälti.

Secrétaire de rédaction : Samantha Rauch.

Direction artistique : Stéphanie Camara.

Ont collaboré à ce numéro :

Thomas Beurey, Valérie Brassart, Thierry Butzbach, Christine Cabiron, Geneviève Cerf-Casau, Stéphanie Colas, Pauline Delaere, Olivier Devillers, Marion Didier, Thierry Guerraz, Sébastien Ferriby, Sarah Finger, Charlotte de Fontaines, Nathalie Fourneau, Marie-Cécile Georges, Nelly Jacquemot, Martine Kis, Louise Larcher, Sophie Le Gall, Bruno Leprat, Judith Mwendo, Sylviane Oberlé, Marie-Laure Pezant, Annick Pillevesse, Robin Plassereau, Emmanuelle Quémard, Fabienne Nedey, Christophe Robert, Emmanuelle Stroesser, Caroline Saint-André, Isabelle Smets, Emmanuelle Stroesser, Pauline Tivelet, Frédéric Ville.

ADMINISTRATION

Éditeur : Olivier Yviquel.

Publicité : Bertrand Plisson, directeur, PLC, 31, rue de La Rochefoucauld, 75009 Paris. Tél. 01 45 26 08 30. Fax 01 42 82 97 04.

Abonnements : Sophie Lasseron.
Tél. 01 44 18 13 64.

Tarifs d'abonnement 2020 : France et étranger : 79 euros. Communes jusqu'à 2 500 habitants : 39,50 euros. Communes de plus de 2 500 habitants et EPCI : 65 euros. Achat au numéro : 13,50 euros.
www.mairesdefrance.com

Compogravure et impression :

GIBERT CLAREY IMPRIMEURS,
55, rue Charles Coulomb,
37170 Chambray-lès-Tours.

Numéro de commission paritaire :

0421 G 84411. ISSN : 2270-7875,
4^e trimestre 2020.

Ce numéro a été tiré à
13 600 exemplaires.

Imprimé sur papier FSC.



L'État doit plus que jamais s'appuyer sur les maires

L'impossibilité de tenir son 103^e Congrès, en raison de la crise sanitaire, n'a pas empêché l'AMF de faire entendre la voix des maires. En ce début de mandat, perturbé par une crise épidémique sans précédent, elle a adressé un triple message au gouvernement.

Le premier concerne la santé de nos concitoyens : les maires, les intercommunalités sont plus que jamais les partenaires de l'État pour poursuivre la lutte contre la covid-19. Depuis le début de la crise, ils sont les chevilles ouvrières de la logistique : achat de masque, de tests, relais des messages de prévention, soutien à la population. L'État pourra toujours compter sur la réactivité des élus et sur leur fiabilité qui, notamment en temps de crise, ne lui feront jamais défaut. C'est pourquoi, au moment où s'organise la mise en œuvre de la vaccination anti-covid 19, grâce à la prouesse scientifique et technique mondiale, les communes doivent être parties prenantes de la campagne nationale de vaccination. Acheminement des vaccins, information des publics prioritaires, mise à disposition de locaux et de personnels, etc., avec Territoires Unis, qui regroupe les communes, les départements et les régions, nous avons proposé à l'État d'être les relais opérationnels de la campagne

Les communes doivent être parties prenantes de la campagne nationale de vaccination.

qui doit être adaptée aux spécificités locales. L'information réciproque et le partage des responsabilités entre l'État (préfets et ARS) et les collectivités seront déterminants dans son succès. Le deuxième message que les maires adressent au gouvernement est financier : leur mobilisation dans la lutte contre l'épidémie coûte cher et beaucoup de communes et d'intercommunalités voient leur situation financière se dégrader. L'État doit les soutenir. D'une part, en leur remboursant les sommes engagées pour protéger la population. D'autre part, en compensant à l'euro près leurs pertes de recettes fiscales, domaniales et tarifaires, ce qui n'est pas le cas aujourd'hui. Sans cela, les collectivités, qui représentent les deux tiers de l'investissement public en France, ne pourront pas participer au plan de relance économique, dont l'État doit garantir une mise en œuvre territorialisée.

Le troisième message des maires tombe sous le sens : la gestion ultra-centralisée de la crise sanitaire a montré avec acuité les limites d'un État qui ne peut plus tout gérer tout seul. Il est urgent qu'il engage une nouvelle étape de la décentralisation dont les maîtres mots seront liberté, subsidiarité, proximité, responsabilité. Et confiance dans la capacité des collectivités à répondre, à ses côtés, aux nombreux défis de notre société.



FRANÇOIS BAROIN,
PRÉSIDENT DE L'AMF